



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
28 décembre 2017  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 27 décembre 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à nos précédentes lettres concernant les attaques perpétrées par la « coalition internationale » dirigée par les États-Unis d'Amérique contre des civils, des infrastructures et des établissements économiques en République arabe syrienne, je souhaite vous informer de ce qui suit :

- Le 29 juin 2017, les forces de la coalition internationale ont pilonné l'usine de gaz située dans la partie centre-nord du secteur de Touëïnan (province de Raqqa) ;
- Du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août 2017, ces forces ont pilonné à plusieurs reprises l'installation gazière de Deïr el-Zor (province de Deïr el-Zor) ;
- Le 29 octobre 2017, elles ont pilonné les puits de pétrole de Jafra (province de Deïr el-Zor), qui ont été détruits par l'incendie déclenché à la suite de ces frappes.

Ces actes d'agression répétés ont coûté la vie à un grand nombre de personnes, causé des dommages matériels considérables et presque entièrement détruit certaines des installations visées.

Le Gouvernement syrien souligne à nouveau son point de vue en matière de lutte contre le terrorisme, qu'il avait exposé dans des lettres adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité, y compris celles datées du 28 août 2014 (A/68/984-S/2014/642).

Le Gouvernement demande une fois encore la cessation immédiate de ces attaques et s'estime en droit de réclamer aux États faisant partie de la prétendue coalition internationale dirigée par les États-Unis le paiement d'indemnités, à la suite de la destruction délibérée d'infrastructures et d'établissements économiques syriens dans les secteurs des services, de l'industrie, de la production et du gaz.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,  
Ministre plénipotentiaire  
(Signé) Mounzer **Mounzer**

